

# Mise en place du livret scolaire unique numérique (LSUN), retour des évaluations nationales, nouvelle évaluation des personnels... Il est temps d'imposer des alternatives au management !

Le LSUN reste d'actualité alors qu'il a fait l'objet de nombreuses oppositions tant éthiques que juridiques. Des évaluations nationales, critiquées par la communauté éducative, sont à nouveau imposées et sombrent immédiatement dans le ridicule. Alors que le système d'évaluation des personnels basé sur l'inspection-notation était totalement décredibilisé, il est désormais remplacé par des « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR) qui n'arrangent rien.

Ces deux journées de stage font suite à la formation « Évaluation des élèves, Contrôle des personnels » tenue en mai dernier. Elles seront l'occasion d'échanger afin de construire ensemble des ripostes et le devenir du refus d'inspection. Vous pouvez bien sûr y participer si vous n'étiez pas présent en mai ou n'assistez qu'à un des deux jours. Elles sont ouvertes à tous les personnels de l'Éducation, syndiqués ou non.

La formation syndicale est de droit sur votre temps de travail. Il suffit d'en faire la demande au moins un mois à l'avance, donc **avant les vacances d'automne**, à l'inspection académique (primaire) ou au chef d'établissement (secondaire), selon le modèle ci-dessous. Vous devriez être remplacé.

Inscription par mail (indépendamment de la demande administrative) : [sudeducation92@gmail.com](mailto:sudeducation92@gmail.com)

**Rendez-vous les 27 et 28 novembre** à partir de 9 h à la Bourse du travail de Paris (3, rue du Château d'eau, M République).

**Modèle de demande**

Nom	À ....., le .....
Prénom	M. le DASEN
Affectation	s/c de l'IE

## Demande de congé pour formation syndicale

Je soussigné(e) .....demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de deux jours, en application de la loi n° 84-16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7), en vue de participer à la session de formation syndicale qui se déroulera les 27 & 28 novembre 2017 à Paris, sous l'égide du Centre d'étude et de formation Interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires, 144 bd de la Villette, 75019 Paris).  
Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Académique, à mon dévouement au service public d'Éducation.

SIGNATURE

LUNDI **27** & MARDI **28** NOVEMBRE  
**À PARIS**

**2 JOURNÉES  
DE FORMATION  
SYNDICALE**

*de droit sur votre temps de travail*

**DEMANDE À FAIRE AVANT LES  
VACANCES D'AUTOMNE**



cal  
COLLECTIF ANTI-HIÉRARCHIE  
ABASLESCHES.FORG

